Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Constitution d'une Agence régionale pour la qualité et l'hygiène alimentaire

La Confédération ayant profondément modifié l'ordonnance sur la qualité du lait (OQL) - supprimant ainsi les services d'inspection et de consultation en matière d'économie laitière (SICL) - l'Agence régionale pour la qualité et l'hygiène alimentaire (ARQHA) s'est constituée hier après-midi à l'Ecole cantonale d'agriculture de Granges-Verney.

L'Association offrira un service de conseil aux artisans fromagers ainsi qu'un laboratoire pour les analyses des produits intermédiaires de la transformation du lait et des produits finis. D'autres artisans - les boulangers pâtissiers par exemple - pourront avoir recours à ses services. Elle aura également la compétence d'effectuer des audits relatifs à la certification des AOC/IGP, des labels ou des marques et en matière de traçabilité des produits.

L'Etat de Vaud a jugé, en dépit de la nouvelle politique fédérale, qu'il était important que ces prestations se concentrent dans une nouvelle structure institutionnelle, afin de garantir un service aux entreprises de la branche. Les fromagers vaudois entendent que ce centre soit développé et, en conséquence, le soutiennent financièrement et par leur engagement. Le secteur de la boulangerie-pâtisserie s'associe à cette démarche.

C'est ainsi que, conscient des enjeux du secteur agroalimentaire artisanal pour l'économie et l'image du Canton, le Département de l'économie soutient la création et le développement de l'ARQHA.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 décembre 2006

DEC, Olivier Dunant, chef du Service de l'agriculture, 021 316 61 98 - olivier.dunant@vd.ch